Spécialité : « Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers »

Option : « Agent d'exploitation de la voirie publique »

Dans le souci permanent d'assurer la sécurité des usagers et/ou des agents, l'agent d'exploitation de la voirie publique exécute divers travaux d'implantation, d'entretien courant et de réparation des voies et espaces publics, en suivant des directives ou d'après des documents techniques.

Il peut être amené à travailler seul ou en équipe.

Activités principales :

- **Entretien et réparation de la voirie publique**
  - Rendre praticable la voirie selon les saisons (salage, déneigement,…)
  - Détecter les dysfonctionnements et les dégradations des ouvrages de la voie publique (chaussée, éclairage, signalisation)
  - Détecter les interventions d'urgence
  - Prendre l'initiative d'une intervention de premier niveau à titre préventif ou curatif
  - Effectuer des travaux de chaussée, de terrassement et de déblaiement pour la bonne tenue du réseau routier
  - Poser les protections et la signalisation temporaires de chantiers
  - Vérifier, réparer et poser du mobilier urbain
  - Souder, assembler des éléments de quincaillerie (ex : clôtures)
  - Curer les fossés, nettoyer les caniveaux, déboucher les buses
  - Balayer, laver et désherber les trottoirs, vider les poubelles
  - Entretenir des haies et des arbres pour le maintien de la sécurité de la voirie
  - Faucher les bords de route et les talus

- **Entretien de la signalisation horizontale et verticale**
  - Monter, démonter, entretenir et poser la signalisation verticale (panneaux, feux, …)
  - Concevoir et réaliser des panneaux en atelier
  - Entretenir la signalisation horizontale (marquages au sol)
  - Effectuer la mise en œuvre de peintures, produits de marquage au sol
  - Appliquer la réglementation de la signalisation temporaire pendant les travaux sur voie ouverte à la circulation

- **Maintenance courante de l'outillage de chantier**
  - Assurer la maintenance courante de l'outillage et du matériel
  - Lire et comprendre une notice d'entretien
  - Détecter les dysfonctionnements du matériel
  - Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition

Compétences professionnelles

- Savoir rendre compte : informer sa hiérarchie de toute anomalie pouvant entraîner des risques sur les usagers et les personnels, informer des contraintes techniques inhérentes à certains choix....
- Connaître les normes sanitaires, des règles et consignes de sécurité (hygiène et sécurité du travail)
- Avoir connaissance des ouvrages (les chaussées, les corps de chaussées, les revêtements routiers,…), des matériels et matériaux utilisés (sols, revêtements, bordures, caniveaux, pavages, bétons et mortiers)
- Avoir connaissance du domaine public/domaine privé
- Connaître de l'outillage : bétonnière, tamis, truelle, lisseuse, fer à joint, fil à plomb, taloche, …

- Savoir identifier le mobilier urbain : potelet, barrière, borne, garde-corps, bancs, poubelles, abri-bus,…
- Connaître les techniques d'élagage et de fauchage
- Avoir des notions de topographie
- Connaître les techniques de pose d'éléments d'ouvrages de voirie et de réseaux, de maçonnerie et de bitumage
- Connaître le fonctionnement des outils et engins spécialisés (godet, benne, pinces,…), des règles de sécurité sur les chantiers
- Avoir connaissance des principes et normes de signalisation, techniques de pose de la signalisation
- Connaître les techniques de raccords aux systèmes de réseau, de réalisation du corps de chaussée, de décaissage ou de démolition de chaussée,…
- Savoir lire un plan et dessiner un croquis
- Savoir prendre des cotes sur un chantier et faire une implantation
- Etre autonome et faire preuve de disponibilité
- Savoir travailler en équipe
- Connaître et porter les équipements de protection individuelle nécessaires
- Avoir les gestes et postures adaptés notamment lors de la manutention de charges lourdes
- Savoir analyser les consignes reçues et les adapter si besoin

Spécialité : « Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers »

Option : « Charpentier »

Rattaché aux services techniques d'une collectivité, le charpentier est amené à travailler sur des chantiers de construction ou de rénovation de bâtiments publics : mairies, écoles, crèches, etc.
Son intervention marque l'achèvement des travaux de gros œuvre et précède l'aménagement des locaux par le second œuvre (électricien, peintre…). Il est chargé de la conception et de la réalisation des ossatures qui porteront la couverture d'un bâtiment. Il peut également intervenir sur tout type de structure bois (planchers, escaliers, coffrages, mobilier urbain…) mais aussi aluminium, PVC, composites, etc.

ACTIVITES PRINCIPALES

- **Conception**

- Calculs nécessaires à la conception de la charpente
- Traçage de l'épure
- Façonnage du bois en atelier
- Sciage

- **Réalisation**

- Assemblage
- Levage de la charpente
- Montage sur chantier
- Travaux de finition

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Connaître les différents types de bois (pin, chêne, sapin…) et leur utilisation, mais aussi les matériaux plus récemment introduits en charpenterie (aluminium, PVC, etc...)

- Posséder l'ensemble des techniques de façonnage propres à chacun de ces matériaux - Maîtriser si possible les logiciels informatiques développés dans le domaine de la conception de structures (Autocad, Cadwork, LCCB, etc.)

- Posséder les connaissances en mathématiques et géométrie nécessaire au tracé d'une charpente.

- Savoir prendre des cotes, lire ou réaliser un plan

- Savoir travailler de manière coordonnée avec les autres corps de métier

- Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité : sécurisation du chantier, port des équipements de protection individuelle, respect des gestes et postures adaptées à la pratique professionnelle, etc…

- Savoir entretenir son matériel et laisser un chantier parfaitement nettoyé à l'issue de son intervention

Spécialité : bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers

Option : couvreur- zingueur

I. Connaissances théoriques de base

- Identifier le chantier.
- Recenser les moyens nécessaires pour réaliser le chantier (matériaux et matériels).
- Vérifier l'accessibilité du chantier.
- Connaître l'outillage et le matériel.
- Protéger l'environnement de son ouvrage.
- Approvisionner son poste de travail.

II. Mise en œuvre

- Utiliser le matériel et l'outillage.
- Installer un échafaudage.
- Charger dans un véhicule le matériel et/ou les matériaux.
- Mettre en place et/ou vérifier les éléments de protection des personnes et des biens.
- Brancher les énergies.
- Gérer le conditionnement des déchets.
- Déposer et/ou déconstruire un ou des éléments de couverture sur des surfaces planes et/ou intégrer l'écran souple de sous toiture.
- Réaliser les façonnés métalliques à la demande.
- Mettre en œuvre des éléments de couverture et leurs accessoires sur des surfaces planes.
- Réaliser les pénétrations continues et discontinues.
- Mettre en œuvre les recueils et évacuations des eaux pluviales (EP) par éléments métalliques.
- Déposer les installations et/ou procéder au repliement et chargement du matériel.
- Réceptionner et vérifier les livraisons.
- Réparer ou remplacer les éléments défectueux.

III. Calcul, lecture de plan, prises de mesures et schéma

- Calculer une longueur, un périmètre, une surface et un volume.
- Faire des conversions de surfaces, de volumes.
- Savoir lire un plan et dessiner un croquis.
- Prendre des cotes sur un chantier.
- Réaliser des tracés géométriques.

IV. Hygiène et sécurité du travail

- Nettoyer le chantier (finition), et entretenir le matériel.
- Rapatrier le matériel, les matériaux, ranger les outils notamment les plus tranchants.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
    - sécurité liée aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité…) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique…) ;
    - sécurité des installations, sécurité des personnes ;
    - sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes, risques liés à la coactivité, travail en hauteur.
- Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires (gants, chaussures de sécurité, casque, masque respiratoire, harnais…).
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Maîtriser la classification et le stockage des matériaux (classement UPEC).
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.

Spécialité : « Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers »

Option : « Installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques (plombier ; plombier-canalisateur) »

L'agent spécialisé en « installation, entretien et maintenance des installations sanitaires et thermiques » maintient en état de fonctionnement et effectue les travaux d'entretien et d'installations en suivant des directives ou d'après des documents techniques.
Il peut être amené à travailler seul ou en équipe.

ACTIVITES PRINCIPALES

- **Mise en service et réglage d'installation**

- Etudier et installer les installations sanitaires
- Calculer les volumes et les débits (d'eau, de gaz, d'air comprimé...)
- Tracer le réseau de tuyauteries à mettre en place
- Contrôler l'alimentation ou le stockage de combustibles
- Procéder au préréglage des équipements, au paramétrage des automatismes
- S'assurer que les normes de sécurité sont respectées
- Effectuer le réglage et le contrôle des matériels

- **Maintenance des installations de chauffage et de climatisation**

- Effectuer une maintenance préventive : nettoyer, détartrer, purger, graisser, échanger des pièces,...
- Entretenir un brûleur, une chaudière, un ventilo-convecteur, une centrale d'air, un groupe frigorifique,...
- Nettoyer ou remplacer des filtres de ventilo-convecteurs, centrales de traitement d'air,...

- **Dépanner des installations**

- Diagnostiquer la panne, le dysfonctionnement d'une installation
- Démonter et remplacer le matériel défectueux
- Souder une canalisation
- Câbler une armoire électrique et remplacer des équipements électriques dans celle-ci

CONNAISSANCES SPECIFIQUES

- Respecter les règles de sécurité liées aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité...) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique)
- Respecter les règles de sécurité des installations, sécurité des personnes et celles liées au métier (thermocouples, bilames, surchauffes...)
- Connaître les conduites d'installations frigorifiques, pompes à chaleur
- Désinfecter les réseaux dans le cadre de la prévention des risques de légionellose

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Savoir rendre compte : informer sa hiérarchie de toute anomalie pouvant entraîner des risques sur les usagers et les personnels, informer des contraintes techniques inhérentes à certains choix....
- Connaître l'outillage : caisse d'un monteur, filières, clefs, cintreuses, arbalètes, toupie, matrice, pince à emboîture, poste de soudure oxyacéthylénique
- Connaître le façonnage, la pose par scellement, percements, les techniques de remplissage et de mise en eau d'une installation
- Connaître les appareils sanitaires (description, pose, fixation, entretien,...), les robinetteries, le traitement de l'eau sanitaire, des eaux usées,...
- Savoir travailler les tubes (acier, galvanisé, cuivre,...) ; utiliser du P.V.C., réaliser des cintrages, souder,...
- Connaître les normes et la réglementation en vigueur
- Maîtriser les règles d'hygiène et de sécurité
- Savoir déterminer les priorités d'intervention, les urgences
- Savoir analyser les consignes reçues et les adapter si besoin
- Savoir travailler en équipe
- Être autonome et faire preuve de disponibilité
- Connaître et porter les équipements de protection individuelle nécessaires
- Avoir les gestes et postures adaptés notamment lors de la manutention de charges lourdes

Spécialité : bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers

Option : maçon, ouvrier du béton

I. Connaissances théoriques de base

- Identifier les types de chantiers : en intérieur, à l'extérieur, en hauteur, travaux neufs, réhabilitation.
- Identifier l'implantation, les agrégats, les liants, les mortiers, les principaux matériaux, le béton armé, les armatures, les coffrages, les briques apparentes.
- Reconnaître les différents types de fondations.
- Connaître l'outillage : une bétonnière, un tamis, une auge, une truelle, une lisseuse, une langue de chat, un fer à joint, un fer à boudin, un fil à plomb, une taloche, un cordeau, un martelet, un mètre, un niveau, une équerre, une règle métallique, une massette…

II. Mise en œuvre

- Utiliser le matériel et l'outillage courants.
- Implanter, tracer, assembler les aciers d'une armature.
- Implanter et monter une construction comportant une fenêtre (soubassement, retour d'angle et jambages).
- Monter une cloison, réaliser un enduit avec pose de règles, confection de repères.
- Poser un revêtement mural avec retour d'angle.
- Réaliser une forme en béton et poser un carrelage.
- Monter un pilastre « briques apparentes » avec joints.
- Réaliser des projections de films sur les coffrages et le béton.
- Réaliser un coffrage et coulage des longrines.

III. Calcul, lecture de plan, prises de mesures et schéma

- Calculer une longueur, un périmètre, une surface et un volume.
- Faire des conversions de surfaces, de volumes.
- Savoir lire un plan et dessiner un croquis.
- Prendre des cotes sur un chantier.
- Réaliser des tracés géométriques.
- Connaître les échelles, les différentes coupes, les cotations diverses.
- Identifier différentes figures géométriques, tracer des angles.

IV. Hygiène et sécurité du travail

- Nettoyer le chantier (finition), et entretenir le matériel.
- Ranger les outils notamment les plus tranchants.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
    - sécurité liée aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité…) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique…) ;
    - sécurité des installations (notions de matériels électriques), sécurité des personnes ;
    - sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes, travail en hauteur, risques liés à la coactivité.
- Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires (gants, chaussures de sécurité, casque, masque respiratoire…).
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Maîtriser la classification et le stockage des matériaux (classement UPEC).
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.

Spécialité : bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers

Option : maintenance des bâtiments (agent polyvalent)

L'agent polyvalent doit être capable d'intervenir dans les principaux corps d'état du bâtiment sans être un spécialiste de chacun d'entre eux. Le candidat devra réaliser diverses tâches manuelles sur une partie ou la totalité des corps d'état.

I. Connaissances théoriques de base

Pour l'ensemble des corps d'état : connaître les produits, le matériel et l'outillage de base.

➢ Electricité

- Avoir des notions sur la tension, le courant, l'énergie, la puissance, la résistance.
- Connaître les normes d'une installation simple, les dispositifs de protection (fusibles, disjoncteurs, prises de terre, disjoncteurs différentiels) et les dangers spécifiques du courant électrique sur une installation et pour les personnes.

➢ Peinture - vitrerie

- Identifier le chantier et les supports.
- Connaître les produits et l'outillage : peintures, décapants, colles, revêtements …
- Connaître les différents types de produits verriers (verre normal, imprimé armé, isolant...).

➢ Plomberie

- Avoir des notions sur le façonnage, la pose et l'installation des équipements.

➢ Menuiserie

- Connaître la normalisation des bois et des panneaux.

II. Mise en œuvre

- Utiliser le matériel et l'outillage courants dans les différents corps d'état.

➢ Electricité

- Réaliser des petits chantiers : conducteurs et câbles, conduits et moulures, simple allumage, montage va-et-vient, branchement des prises de courant avec et sans terre, télérupteur, minuterie…

➢ Peinture - vitrerie

- Réaliser des petits travaux : travaux préparatoires (ponçage, brossage, décapage), déposer du papier peint, nettoyer, travaux d'apprêts, préparation des murs.
- Peindre une surface plane, réchampir, réaliser des retouches et rechercher les couleurs.
- Poser du papier peint.
- Réaliser des coupes selon les types de verre.
- Poser du verre sur un châssis bois ou métallique.

➢ Plomberie

- Intervenir pour une petite réparation d'un équipement.
- Réaliser une petite installation :
  domaines concernés : la distribution de l'eau, les différents types de raccords et joints, les robinets, les siphons, les systèmes de vidange, les chasses d'eau, les différents réseaux d'évacuation.

➢ Menuiserie

- Raboter, poncer, tracer, coupe d'onglets.
- Réaliser un assemblage simple.
- Terminologie et pose de quincaillerie.

➢ Petit entretien courant

- Changer un canon, une poignée de porte, etc.

III. Calcul, lecture de plan, prises de mesures et schéma

- Calculer une longueur, un périmètre, une surface et un volume.
- Faire des conversions de surfaces, de volumes.
- Savoir lire un plan, un schéma.
- Prendre des cotes sur un chantier.
- Réaliser des tracés géométriques.

IV. Hygiène et sécurité du travail

- Nettoyer le chantier (finition), et entretenir le matériel.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
    - sécurité liée aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité…) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique…) ;
    - sécurité des installations (notions de matériels électriques), sécurité des personnes ;
    - sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes, risques liés à la coactivité.
- Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires (gants, lunettes, chaussures de sécurité, casque, masque respiratoire…).
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Maîtriser la classification et le stockage des matériaux (classement UPEC).
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.

Spécialité : bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers

Option : mécanicien tourneur-fraiseur

- Le tourneur traditionnel fabrique des pièces sur un tour. Il façonne sur cette machine-outil des pièces parfaitement lisses à des dimensions exactes correspondant à la commande.
- Le fraiseur, lui aussi, fabrique des pièces mécaniques mais sur une machine appelée fraiseuse.
- Sur les pièces à produire, il perce, fait des rainures ou toute autre opération selon des commandes à exécuter avec précision. Sur un tour, c'est l'outil qui avance sur la pièce.
- Sur une fraiseuse c'est la pièce qui avance vers l'outil.
- Aujourd'hui, La plupart des tours et fraiseuses sont des machines automatisées à commandes numériques.
- Seuls les petits ateliers opèrent encore sur des machines manuelles.
- Le tourneur-fraiseur étudie, à l'aide de plans pré-établis, les pièces mécaniques à fabriquer puis monte et règle les outils nécessaires à leur production.
- Pendant la fabrication, les mécaniciens tourneurs-fraiseurs veillent sur la machine et contrôlent les pièces usinées.
- Aujourd'hui, les fonctions du tourneur-fraiseur sont désormais plus orientées vers des tâches de surveillance et de contrôle, voire de maintenance du matériel d'usinage.

Spécialité : bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers

Option : menuisier

I. Connaissances théoriques de base

- Identifier les types de chantiers : en intérieur, à l'extérieur, travaux neufs, réhabilitation.
- Localiser le chantier : intérieur, extérieur, en hauteur, en toiture.
- Connaître les bois et leurs dérivés.
- Connaître et utiliser l'outillage courant : mortaiseuses (à mèche, à chaîne), scie à ruban, scie circulaire, raboteuse, ponceuse, dégauchisseuse, toupie, tétonneuse …
- Différencier et disposer les types de chevilles.
- Différencier les liaisons par vis, clous, agrafes.
- Différencier un traitement préventif et un traitement curatif.
- Connaître les grands principes de l'isolation (phonique, thermique).

II. Mise en œuvre

- Affûter les outils.
- Ajuster, traîner, couper, raccorder, fixer.
- Exécuter des assemblages (manuels, mécaniques).
- Assembler à mi-bois, à queue d'aronde, coupes d'angles, rainure et languette.
- Réaliser un assemblage avec modification (feuillure, rainure, moulure).
- Réaliser un tenon.
- Débiter un panneau.
- Travailler en butée.
- Monter des tiroirs.
- Poser une menuiserie en P.V.C., en aluminium.
- Monter/coller à la colle vinylique.
- Réaliser un assemblage avec des moulures raccordées d'onglet.
- Tracer et entailler des lames de persiennes.
- Effectuer les finitions.
- Stocker du bois.

III. Calcul, lecture de plan, prises de mesures et schéma

- Calculer une longueur, un périmètre, une surface, un volume et un débit.
- Faire des conversions de surfaces, de volumes.
- Savoir lire un plan et dessiner un croquis.
- Représenter des assemblages.
- Prendre des cotes sur un chantier.
- Réaliser des tracés géométriques, des plans sur règles, des tracés d'angles.

IV. Hygiène et sécurité du travail

- Nettoyer le chantier (finition), et entretenir le matériel.
- Ranger les outils notamment les plus tranchants.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
    - sécurité liée aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité…) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique…) ;
    - sécurité des installations (notions de matériels électriques), sécurité des personnes ;
    - sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes, risques liés à la coactivité.
- Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires (gants, chaussures de sécurité, casque, masque respiratoire…).
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Maîtriser la classification et le stockage des matériaux (classement UPEC).
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.

Spécialité : « Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers »

Option : « Métallier - soudeur »

L'agent métallier - soudeur effectue, en respectant les règles de sécurité et selon des directives, une suite d'opérations au départ
de pièces métalliques, sur des appareils de découpe, de mise en forme et de
soudage. Il peut exercer en atelier ou sur chantier

ACTIVITES PRINCIPALES

- **Tracer et identifier les matériaux**

- Lire et interpréter les fiches de travail
- Maîtriser la lecture de plans élémentaires, sections et rabattements
- Identifier les différents symboles d'assemblages et les indications de soudage
- Décoder la lecture d'un relevé sur site ou de plans d'ensemble
- Appliquer les techniques de traçage d'éléments droits, d'épures et de développements
- Distinguer la classification générale des matériaux utilisés et leurs particularités
- Utiliser les matériaux en fonction de leur soudabilité (corrosion aciers inoxydables, fontes, cuivres, laiton, bronze, aluminium et
alliages, …)

- **Mettre en forme - usiner**

- Utiliser les équipements de découpage et de mise en forme (cisailles, matériel de pliage, coupages des aciers manuel ou
mécanisé, …)
- Utiliser les procédés d'oxycoupage et de technologie qui s'y rapportent
- Utiliser des techniques d'ajustage (forage, taraudage, filetage, finition par polissage,…)

- **Assemblage**

- Souder au chalumeau OX-AD
- Souder à l'arc électrique avec électrode enrobée
- Souder suivant le procédé T.I.G. (Tungsten Inert Gas)
- Utiliser les autres techniques d'assemblages comme le collage, le boulonnage, le rivetage

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Savoir rendre compte : informer sa hiérarchie de toute anomalie pouvant entraîner des risques sur les usagers et les personnels, informer des contraintes techniques inhérentes à certains choix....
- Savoir déchiffrer et interpréter un plan et son langage
- Savoir élaborer un plan
- Reconnaître les différents matériaux utilisés et leurs principales propriétés
- Maîtriser les différents moyens de soudage et d'assemblage et adapter le procédé de soudage aux matériaux à assembler
- Savoir paramétrer les outils pour lesquels des réglages interviennent
- Maîtriser les mesures spécifiques à la sécurité des personnes, du matériel et de l'environnement
- Savoir utiliser les outils de traçage, de coupage et de mise en forme
- Connaissances des calculs de longueur, périmètre, surface, volume et débit
- Savoir lire un plan et dessiner un croquis
- Savoir prendre des cotes sur un chantier
- Connaître et porter les équipements de protection individuelle nécessaires
- Avoir les gestes et postures adaptés notamment lors de la manutention de charges lourdes
- Savoir analyser les consignes reçues et les adapter si besoin
- Savoir travailler en équipe

Spécialité : bâtiment, travaux publics et voirie, réseaux divers

Option : ouvrier en VRD

I. Connaissances théoriques de base

- Identifier les types de chantiers : voirie, chaussée, trottoir, réseaux divers…
- Savoir se situer : domaine public / domaine privé
- Connaître la nature des travaux : neuf, entretien, réparation…
- Identifier les types de revêtement : enrobé, béton, sous-couche, pavé, liant…
- Connaître l'outillage : bétonnière, tamis, auge, truelle, lisseuse, langue de chat, fer à joint, fer à boudin, fil à plomb, taloche, cordeau, martelet, mètre, niveau, équerre, règle métallique, massette…
- Identifier le mobilier urbain : potelet, barrière, borne, garde-corps, bancs, poubelles, abri- bus…
- Connaître la signalisation horizontale et verticale.
- Maîtriser les notions technologiques sur les divers matériaux utilisés en voirie (bitume, ciment, grès, dalle, pavé...).

II. Mise en œuvre

- Utiliser le matériel et l'outillage courants.
- Réaliser une intervention simple (réseaux et assainissement).
- Entretenir les égouts, les bouches et les canalisations (entretien courant).
- Poser des bordures de trottoir.
- Effectuer des petites réparations des trottoirs et des chaussées.
- Réaliser un trottoir, un bateau…
- Confection d'un regard, d'un branchement.
- Altimétrie, utilisation de la nivelette (traçage simple).

III. Calcul, lecture de plan, prises de mesures et schéma

- Calculer une longueur, un périmètre, une surface et un volume.
- Faire des conversions de surfaces, de volumes.
- Savoir lire un plan et dessiner un croquis.
- Prendre des cotes sur un chantier.
- Réaliser des tracés géométriques.
- Savoir lire et se repérer sur un plan de ville.

IV. Hygiène et sécurité du travail

- Nettoyer le chantier (finition), et entretenir le matériel.
- Rapatrier le matériel, les matériaux, les panneaux de signalisation.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
    - sécurité liée aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité…) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique…) ;
    - sécurité des installations (notions de matériels électriques), sécurité des personnes ;
    - sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes, risques liés à la coactivité, risques liés à l'usage de la voie publique.
- Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires (baudrier, gants, chaussures de sécurité, casque, masque respiratoire, gilet de sécurité…).
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Maîtriser la classification et le stockage des matériaux (classement UPEC).
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.

Spécialité : bâtiment, travaux publics et voirie, réseaux divers

Option : peintre, poseur de revêtements muraux

I. Connaissances théoriques de base

- Identifier les types de chantier : en intérieur, à l'extérieur, en hauteur, travaux neufs, réhabilitation.
- Localiser le chantier : mur, plafond, sol, menuiseries.
- Reconnaître les différents revêtements : bois et dérivés, métal, plâtre et dérivés, ciment, béton, enduit ciment, plastique, moquette …
- Connaître les caractéristiques et les compositions des produits utilisés : les peintures, les décapants, les colles et les revêtements muraux.
- Connaître le matériel courant : rouleau (en plastique, en mohair, en mousse, en laine…), pinceau, brosse, couteau…

II. Mise en œuvre

- Implanter un espace de travail et organiser son chantier.
- Préparer les différents produits.
- Utiliser l'outillage courant.
- Réaliser des travaux préparatoires : ponçage, égrenage, brossage, décapage.
- Poser du papier peint : à la main avec du dissoucol, à la décolleuse.
- Réaliser les opérations de nettoyage : lessivage en conservation, lessivage à repeindre.
- Réaliser des travaux d'apprêts : préparation des fonds (rebouchage, enduisage, traitement des fissures et des joints avec bandes de calicots), ragréage, marouflage.

- Peindre une surface plane (mur, plafond…), réchampir, réaliser des retouches.
- Rechercher les couleurs : primaires, secondaires, intermédiaires, recherche de tons (en harmonie, à l'identique).
- Protéger les métaux ferreux, éliminer la rouille, protéger les bois, appliquer du vernis.
- Réaliser un calepinage, tracer des lés, découper des lés, encoller.
- Maîtriser les techniques de pose de papier peint : sans raccord, avec raccord, avec raccord sauté, passage d'angle, passage sauté, double coupe, arasements.

III. Calcul, lecture de plan, prises de mesures et schéma

- Calculer une longueur, un périmètre, une surface et un volume.
- Faire des conversions de surfaces, de volumes.
- Savoir lire et interpréter la notice d'un produit.
- Savoir lire un plan.
- Prendre des cotes sur un chantier.
- Réaliser des tracés géométriques.

IV. Hygiène et sécurité du travail

- Nettoyer le chantier (finition), et entretenir le matériel.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
  - sécurité liée aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité…) et à l'utilisation de l'outillage (blessure, coupure, brûlure, risque électrique…) ;
  - sécurité des installations (notions de matériels électriques), sécurité des personnes ;
  - sécurité liée au métier : manutention de charges lourdes, risques liés à la coactivité.
- Connaître et porter les équipements de protections individuelles nécessaires (gants, chaussures de sécurité, casque, masque respiratoire…).
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Maîtriser la classification et le stockage des matériaux (classement UPEC).
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.

Spécialité : « Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers »

Option : « Plâtrier »

Le plâtrier est généralement rattaché aux services techniques ou à la direction des bâtiments d'une structure communale, intercommunale, d'un conseil général ou régional ou d'un office public HLM. Il peut travailler à l'intérieur ou à l'extérieur et réaliser des travaux en hauteur, de réhabilitation ou neufs.
Il est chargé d'effectuer tous types de travaux de plâtrerie en intérieur et en extérieur : rénovation, isolation, protection incendie, décoration, finitions intérieures.
Il peut être amené à travailler seul ou en équipe.

ACTIVITES PRINCIPALES

- **Réaliser les travaux préparatoires au chantier**

- Implanter et sécuriser un espace de travail (échafaudage) et organiser son chantier
- Préparer les différents produits et outillages
- Préparer des surfaces et des produits

- **Réaliser des travaux de plâtrerie**

- Enduire les sols, les murs et les plafonds
- Lisser les surfaces avec une taloche ou projeter l'enduit pour un effet de matière
- Façonner des éléments décoratifs (rosaces, corniches…) ou moulures
- Réaliser les opérations de raccord de plâtre
- Réaliser des saignées
- Poser des isolants thermiques ou acoustiques (laine de verre, polystyrène…)
- Monter des cloisons en briques plâtrières
- Poser des cloisons sèches ou plaques de plâtre

- **Nettoyer le chantier et assurer l'entretien du matériel mis à sa disposition**

- Effectuer des travaux de finition
- Remettre en état des lieux
- Entretenir les équipements et matériels mis à sa disposition (nettoyage et contrôle)

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

- Connaître les caractéristiques et les compositions des produits utilisés
- Savoir utiliser le matériel courant
- Avoir une bonne connaissance de la chaîne de métiers intervenant sur un chantier pour coordonner son activité
- Connaître les bases techniques complémentaires en électricité, en plomberie, en étanchéité et en isolation
- Savoir prendre des cotes sur un chantier, lire un plan, réaliser des tracés
- Maîtriser la classification et le stockage des matériaux
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité liés aux produits, matériaux, outillages utilisés, aux installations (matériels électriques), aux personnes ainsi qu'au métier (manutention de charges...)
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité liées aux E.R.P.
- Savoir rendre compte, être réactif : informer sa hiérarchie de toute anomalie pouvant entraîner des risques sur les usagers et les personnels
- Savoir analyser les consignes reçues et les adapter si besoin
- Savoir travailler en équipe
- Être autonome et faire preuve de disponibilité